

## SOCIOLOGIE

### EPREUVE À OPTION : ORAL

Laure Flandrin et Arnaud Pierrel

**Durée de préparation :** 1h30.

**Durée de passage devant le jury :** 30 minutes (15 minutes d'exposé, 15 minutes de questions).

**Type de sujets donnée :** sujet sec.

**Modalités de tirage du sujet :** un sujet à choisir parmi deux proposés.

**Liste des ouvrages autorisés :** aucun. La calculatrice est interdite.

#### Distribution des notes

Pour l'épreuve à option de sociologie, le jury a entendu 18 candidates et candidats. La moyenne des notes est de 11,3 et l'écart-type de la distribution est de 3,6.

Notes	$7 \leq$	$7 < \leq 10$	$10 < \leq 14$	$14 < \leq 17$	$> 17$
Effectifs	3	6	5	3	1

#### Principes de l'épreuve

Les candidates et candidats doivent traiter un sujet parmi deux proposés. Un même jeu de sujets peut être proposé jusqu'à trois personnes successives. Le jury invite vivement les candidates et candidats à se décider assez rapidement afin de préserver leur temps de préparation.

Après 1 heure 30 de préparation, les candidates et candidats sont appelés à présenter un exposé de 15 minutes, suivi d'un échange de 15 minutes avec le jury. La discussion avec le jury vise à préciser ou corriger des points de l'exposé et à développer des aspects du sujet qui n'auraient pas été abordés. Elle peut également porter sur des questions plus larges de sociologie (histoire de la discipline, dispositifs d'enquête, enjeux contemporains de la recherche, etc.) toujours en lien avec le sujet traité.

#### Commentaires du jury

Les exposés doivent commencer par une introduction comprenant une accroche, l'exposition de la problématique et l'annonce du plan. Cette épreuve impose de consacrer une attention particulière aux premiers temps de l'introduction : l'enjeu est de faire apparaître les points saillants du sujet, les éléments de tension qui le structurent, afin de faire émerger une

problématique précisément tirée de l'analyse des termes-clés. Les meilleures prestations ont su qualifier sociologiquement les termes du sujet. Par exemple, sur le sujet « Prendre un nouveau départ », l'exposé ayant reçu la note la plus élevée a envisagé que certaines bifurcations puissent être contraintes, permettant ainsi de faire le lien entre l'étude des trajectoires individuelles et le changement social structurel. Le jury conseille donc aux candidates et candidats de consacrer un temps de réflexion initial pour se demander à quels domaines sociologiques le sujet choisi se rattache. À propos de la citation « Nous sommes des nains juchés sur des épaules de géants » par exemple, les candidates et candidats ont proposé des réflexions pertinentes sur la sociologie des sciences, mais aucun n'a songé à aborder le sujet en termes de socialisation des individus. La structuration du plan doit être claire et explicite au fil de l'exposé. Comme pour l'épreuve commune, le plan doit être construit à partir de questionnements sociologiques. L'exposé doit se terminer par une conclusion présentant des pistes de réflexion directement nourries du développement proposé.

S'il est nécessaire de soigner l'analyse du sujet et de présenter en introduction la façon dont est construite la problématique, le jury invite aussi les candidates et candidats à soigner la structure de leur argumentation, qui doit être lisible dans le plan, et leur conclusion. Les prestations les plus convaincantes sont celles qui proposent une véritable progression dans l'argumentation et qui explicitent logiquement les moments de transition.

Les questions posées dans la seconde partie de l'épreuve n'ont pas pour but de piéger les candidates et candidats. Il s'agit d'évaluer leur degré de maîtrise des savoirs présentés mais aussi d'élargir les perspectives présentées lors de l'exposé. À cet égard, il est tout à fait admis que les candidates et candidats prennent quelques secondes de réflexion avant de répondre à telle ou telle question du jury, notamment pour la rattacher au sujet posé. Par exemple, sur le sujet « Faire de nécessité vertu », le jury a systématiquement demandé aux candidates et candidats quel lien pouvait être établi avec le phénomène de gentrification. Les réponses les moins convaincantes se sont empressées de citer une référence bibliographique relative à la sociologie urbaine, tandis que les plus convaincantes ont cherché à identifier quelles étaient la « nécessité » en jeu et la « vertu » en cause, leur permettant ainsi de mieux comprendre le sujet. Les questions ouvertes cherchent ainsi à tester le cheminement sociologique dont sont capables les candidates et candidats.

Si le jury peut accepter qu'une candidate ou un candidat reconnaisse ne pas maîtriser une référence précise ou avoir du mal à retrouver le nom d'une auteure ou d'un auteur, il apprécie aussi que les noms ne soient pas écorchés, que les co-auteurs ou co-auteuses ne soient pas oubliés, que différents travaux empiriques ne soient pas confondus, et que les travaux sociologiques cités soient correctement resitués dans leur contexte scientifique et historique. Si les candidates et candidats peuvent être amenés à mobiliser des connaissances moins bien maîtrisées lors de la discussion, les références approximatives sont à éviter lors de l'exposé : elles se font au détriment de contributions plus convaincantes au raisonnement et appellent systématiquement une demande de précisions lors de la discussion.

Au-delà des apports théoriques, il est indispensable de maîtriser quelques ordres de grandeur fondamentaux autour de la structure sociale, des âges de la vie, de la composition des ménages ou encore de la diversité des diplômés. Il est aussi essentiel de ne pas traiter le sujet

de manière trop abstraite mais de l'appréhender de manière empirique en mobilisant des enquêtes, et notamment des enquêtes empiriques récentes, pour appuyer la démonstration. Il est notamment recommandé de s'interroger sur la localisation sociale du sujet posé.

Le jury a apprécié les références à des travaux de recherche très récents, parfois habilement mis en perspective avec des publications classiques ou de grandes enquêtes sociologiques, dans une perspective de cumulativité des résultats de la recherche. Un équilibre entre références classiques et contemporaines, systématiquement explicitées en lien avec le sujet posé, est attendu. La capacité à interroger la dimension empirique de la discipline et à proposer une réflexion méthodologique est aussi importante.

Enfin, cette épreuve rend particulièrement visible la plus ou moins grande capacité des candidates et candidats à adopter un regard sociologique, en particulier sur des sujets qui sortent des sentiers battus et sur lesquels ils et elles ne disposent pas de nombreuses connaissances préalables. Le jury ne peut qu'inciter les candidates et candidats à développer ce regard sociologique en approfondissant leur curiosité pour le monde social, ses régularités et ses diversités. À cet égard, il peut être utile, pour « faire parler » le sujet, de le décomposer en une série d'interrogations concrètes (qui ? quoi ? comment ? pourquoi ? etc.), plutôt que de l'appréhender à partir de catégories abstraites et/ou de couples conceptuels faussement opposés (individu/société, liberté/déterminisme, etc.).

### **Liste des sujets :**

Le maintien de l'ordre *ou* La sociologie peut-elle rendre compte des émotions ?

Prendre un nouveau départ *ou* Sociologie et littérature

Les métiers en tension *ou* « Faire de nécessité vertu »

« Petits » et « grands » déplacements sociaux *ou* « Nous sommes des nains juchés sur des épaules de géants »

Les ouvriers après la classe ouvrière *ou* Le déterminisme en sociologie

Marchand et non-marchand *ou* « Tout changer pour que rien ne change »